

Construction : l'AMI compte 33 nouveaux amis



• Une trentaine d'adhérents ont suivi l'assemblée générale de l'AMI, vendredi au centre Savidan.

L'Association pour la maison individuelle, qui conseille et défend les particuliers dans les dossiers de construction, rénovation et extension, a connu une forte progression de son activité et de ses effectifs, courant 2003.

C'est ce qui ressort de l'assemblée générale qui s'est tenue vendredi soir au centre Savidan, sous la présidence de Patrice Desclaud, fondateur de l'association en 1995. Avec 143 adhérents, l'AMI compte 33 amis de plus qu'en 2002. Elle est intervenue dans trente litiges. • Cela va de l'incompétence aux malfaçons caractérisées et à l'escroquerie >, souligne Patrice Desclaud. Ainsi, trois cas douloureux ont donné lieu à des suites judiciaires.

Le président rappelle que la construction est un investissement lourd, au cours duquel interviennent de nombreux acteurs, du constructeur au petit artisan.

524 appels en 2003

« Nous conseillons les particuliers dès les premières étapes de leur projet en proposant des analyses et commentaires de devis ainsi que des visites directes sur le terrain. » L'objectif : « Agir en amont accroître la prévention des litiges plutôt que leur règlement. » Patrice Desclaud tient à ce rôle préventif de l'association, qui en 2003 a reçu 524 appels et demandes de conseils.

*Contact : www.ami.asso.fr
Permanence : 02.96.15.98.52.
répondeur)*